



الوزارة الأولى  
**PREMIER MINISTÈRE**

اللجنة الوطنية  
لرقابة الصفقات العمومية  
**Commission Nationale de  
Contrôle des Marchés Publics**

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
Honneur - Fraternité Justice

انواكشوط في: \_\_\_\_\_

الرقم: \_\_\_\_\_

**PROCES VERBAL**  
**N° 94/CNCMP/2023**  
**DU 02/11/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 02/11/2023 à 14h 00min, sur convocation de Monsieur Jemal Mahfoudh président par intérim.

**Etaient présents:**

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP

**Etaient absents:**

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la  
Décentralisation (CPMP/MIDEC)**

- 1°/- **Examen d'une consultation simplifiée** relative à l'impression de recueils et manuels.  
Réf. : lettre n°295/CPMP/MIDEC/P ; reçue le 01 Novembre 2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit dossier.*

- 2°/- **Examen d'une consultation simplifiée** relative à la fourniture de matériel de bureau au profit de la DGCT. Réf. lettre n° 0295/CPMP/MIDEC/P ; reçue le 01 Novembre 2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit dossier.*

3°/- **Examen d'une consultation simplifiée** relative à l'Activité modernisation des processus et procédures de travail. Réf. : lettre n°295/CPMP/MIDEC/P ; reçue le 01 Novembre 2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit dossier.*

4°/- **Examen d'une consultation simplifiée** relative à l'Acquisition d'Habillement du personnel du MIDEC. Réf. : lettre n°295/CPMP/MIDEC/P ; reçue le 01 Novembre 2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit dossier.*

5°/- **Examen d'une consultation simplifiée** relative à l'introduction des nouvelles technologies dans le fonctionnement quotidien des directions. Réf. : lettre n°295/CPMP/MIDEC/P ; reçue le 01 Novembre 2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit dossier.*

6°/- **Examen d'une consultation simplifiée** relative au renforcement des capacités techniques et logistiques de la DGAT et l'IGAT. Réf. : lettre n°295/CPMP/MIDEC/P ; reçue le 01 Novembre 2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit dossier.*

**Commission de Passation des Marchés Publics de l'Autorité de protection des Données à Caractère Personnel (CPMP/APD)**

1°/- **Examen d'une consultation simplifiée** relative à l'acquisition d'un véhicule 4X4 tout terrain. Réf. : lettre n°002/CPMP/APD ; reçue le 01 Novembre 2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/APD approuvant ledit dossier.*

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)**



1°/- **Examen** d'un dossier de consultation simplifiée relatif à la location de véhicules au profil du Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP). **Réf : lettre 0288/CPMP/MET, reçue le 30 Octobre 2023.**

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit dossier de consultation simplifiée.*

2°/- **Examen** du PPM 2023 actualisé du Laboratoire National des Travaux Publics, **Réf: lettre N°00286 du 27/10/2023/CPMP/MET.**

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.*

### **Commission de Passation des Marchés Publics de MAADEN (CPMP/MAADEN)**

1°/- **Examen** du DAOR relatif à l'équipement du futur siège de l'agence MAADEN MAURITANIE (mobilier de bureaux et matériel informatique); **Réf: Lettre N°021 CPMP/MAADEN reçue le 1er novembre 2023**

**Décision: Non approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ce dossier pour les motifs suivants :*

- *Le recours à ce mode dérogatoire n'est pas justifié;*
- *Le dossier ne contient pas la lettre d'invitation des candidats;*
- *Le contenu de la liste des fournitures et calendrier de livraison n'est pas en harmonie avec l'objet du marché.*

### **Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)**

1°/- **Examen** du Projet d'avenant n°01 au marché n°0533/T/44/CPMP/TAAZOUR/2022 (lot4) des travaux de réalisation de 206 forages de reconnaissance dans 55 localités dans plusieurs wilayas du pays, portant sur la régularisation d'un ordre de service pour la réalisation de trois nouveaux forages dans le wilaya du Brakna; **Réf. : lettre n°0319CPMP/TAAZOUR/P reçue le 31 octobre 2023.**

**Décision: Reporté**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de :*

- *Justifier le montant de l'avenant par rapport aux trois forages;*
- *Justifier l'absence de la quatrième localité dans l'avenant, alors que celle-ci figure dans l'ordre de service*
- *fournir le rapport du bureau de suivi relatif aux activités de l'avenant.*

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)**

SB  
f

1°/- Examen, du PPM 2023 Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau potable de la Ville de Nouadhibou, Réf: lettre N°00303 du 31/10/2023/CPMP/MHA.

**Décision:** Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

2°/- Examen, du PPM actualisé pour l'année 2023 du Projet de Sécurisation et de Renforcement de l'AEP de Nouakchott, Réf: lettre N°00302 du 31/10/2023/CPMP/MHA.

**Décision:** Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

### Commission de Passation de Marchés Publics de Mauritanie Airlines (CPMP/MAI)

1°/- Examen de projets de marchés par entente directe, relatifs à la réparation des 2 moteurs EMBRAER ERJ 175, immatriculé 5T-CLL et location de 2 moteurs en remplacement. Réf : lettre N°007/CPMP/MAI, reçue le 31 Octobre 2023.

**Décision:** Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ledit dossier pour les motifs suivants :

- Fournir le PV de négociation signé par les deux parties ;
- Fournir une copie du marché en langue française/arabe;
- Préciser le délai concernant la location des moteurs ;
- Justifier d'avantage la nécessité de louer les deux moteurs pendant la période de réparation de moteurs.

### LE PRESIDENT PAR INTERIM

Jemal Mahfoudh

#### Les signataires:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP

